

Audition publique

Les progrès récents des technologies au service de la prise en charge du handicap

En 2008, l'Office a publié un rapport sur l'apport de la science et de la technologie à la compensation du handicap, porté par la députée Bérengère Poletti. Depuis, des avancées significatives ont été réalisées dans de nombreux domaines, comme la robotique, le numérique, les capteurs, etc.

Quels progrès techniques bénéficient aux personnes en situation de handicap ? Certains handicaps, non compensés jusqu'ici, sont-ils désormais mieux pris en charge ? Les progrès techniques ont-ils un impact favorable sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap à ces outils ?

Pour faire le point sur des évolutions qui ont permis et permettront encore de rendre meilleure la vie de nos concitoyens, l'audition publique réunit des responsables d'organismes impliqués dans la prise en charge des handicaps moteurs et sensoriels (dispositifs de vision, exosquelettes, assistants robotiques, etc.) et des spécialistes œuvrant dans le champ des handicaps mentaux et cognitifs ; une table ronde sera spécialement consacrée à l'accessibilité du plus grand nombre aux technologies concernées.

organisée par



Huguette Tiegna
Députée

Judi 27 janvier 2022 à 9 heures 30

en visioconférence

Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet de l'Assemblée nationale puis disponible en vidéo à la demande. Les internautes pourront soumettre leurs questions en ligne en se connectant sur la plateforme de gestion des questions à partir d'un ordinateur ou d'un téléphone portable. Certaines questions pourront ainsi être posées aux participants.

Les progrès récents des technologies au service de la prise en charge du handicap
organisée par Mme Huguette Tiegna, députée

PROGRAMME

9h30 – Ouverture par Cédric Villani, député, président de l'Office

9h40 – Les technologies au service des handicaps sensoriels et moteurs

Présidence : Mme Huguette Tiegna, députée

- **M. David Orlikowski**, médecin, directeur du Centre d'investigation clinique de Garches
- **M. Serge Picaud**, directeur de l'Institut de la vision
- **M. Ludovic Saint-Bauzel**, chercheur à l'Institut des systèmes intelligents et de robotique, membre de la Fedrha
- **M. Jean-Louis Constanza**, fondateur et directeur du développement de Wandercraft, entreprise française qui réalise des exosquelettes
- **M. David Gouaillier**, directeur d'Orthopus, entreprise française à mission qui réalise des assistants robotique pour la mobilité des bras
- **M. Benjamin Talon**, président de Soben, entreprise française spécialisée dans les robots autonomes

Débat et questions des internautes (20 min)

11h05 – Les technologies au service des handicaps mentaux et cognitifs

Présidence : M. Cédric Villani, député

- **Mme Hélène Sauzéron**, psychologue et chercheuse INRIA, spécialiste de technologies rééducative, membre de la Fedrha
- **Mme Evelynne Klinger**, chercheuse, experte des applications thérapeutiques de la réalité virtuelle, membre de la Fedrha
- **Mme Sophie Sakka**, maître de conférence à Centrale Nantes. Fondatrice de l'associations Robots !
- **M. Ouriel Grynszpan**, professeur à l'Université Paris-Saclay et chercheur au Laboratoire d'informatique pour la mécanique des sciences de l'ingénieur et porteur du projet BETA (Building Evidence for Technology and Autism)

Débat et questions des internautes (20 min)

12h10 – La disponibilité de ces technologies pour le plus grand nombre

Présidence : Mme Huguette Tiegna, députée

- **Mme Virginie Magnant**, directrice de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
- **M. Jean-Paul Carta**, directeur du projet HOSPITALCITY, programme de recherche développant des outils pour permettre aux personnes en situation de mobilité réduite de pratiquer des loisirs qui leur sont inaccessibles

Débat et questions des internautes (20 min)

12h50 – Synthèse par Cédric Villani, député, président de l'Office

OPECST - Assemblée nationale - 126 rue de l'Université – 75007 Paris 07 SP - tél : 01 40 63 26 81/89

Sénat - 15 rue de Vaugirard - 75291 Paris Cedex 06 - tél : 01 42 34 25 58

www.opecst.assemblee-nationale.fr – www.senat.fr/opecst